

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

**Présents** : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max.

**Absents excusés** : Messieurs DE BRUYNE Vincent, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel

**Secrétaire de séance** : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 05/04/2024

**Nombre de membres en exercice** : 10

**Nombre de membres présents** : 7

### Objet : REALISATION D'UN PRET RELAIS LOTISSEMENT – BUDGET LOTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de viabilisation des 5 lots du lotissement communal.

Cette opération a été estimée à la somme de 145 000.0. € HT.

A la suite des travaux, les 5 lots seront mis en vente. Le prix de vente n'a pas été fixé, le conseil attend la fin de la réalisation des travaux et le montant global.

Afin d'en permettre la réalisation, Monsieur le Maire propose de contracter un prêt relais d'un montant de 130 000 € pour une durée de 24 mois (pouvant faire l'objet d'une prorogation de 6 à 12 mois supplémentaires aux conditions en vigueur au moment de la demande de la collectivité emprunteuse).

Il fait état de la proposition du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur au taux de 3.88 % avec un remboursement trimestriel des intérêts, les frais s'élevant à 0.30% du capital emprunté ramenés à 260.00 €.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,**

**- Décide de retenir l'offre présentée par le Crédit Agricole selon les modalités suivantes :**

- \* **Montant 130 000 € ;**
- \* **Durée : 24 mois ;**
- \* **Taux : 3.88 % ;**
- \* **Différé d'amortissement du capital : 21 mois ;**
- \* **Paiement des Intérêts : trimestriel ;**
- \* **Montant des échéances : 1 261.00 € pour les 7 premières échéances et 131 261.00 € pour la 8<sup>ème</sup> et dernière ;**
- \* **Frais de dossier : 0.30% du capital emprunté ramenés à 260.00 € ;**
- \* **Taux garantis pour une mise à disposition des fonds le 05 juin 2024 au plus tard ;**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 15 avril 2024,

Le Maire,

**Alain COSTE**



Le secrétaire  
Benjamin CHESNEAU

